

AVIS DE COURSE

Championnat de Nouvelle-Calédonie

MATCH RACING OPEN 2023



Date :

✓ Régate challenge 1 : Samedi 29 juillet 2023

Lieu : NOUMEA – Nouvelle-Calédonie

Autorité Organisatrice : Ligue Calédonienne de Voile

1 AUTORITE ORGANISATRICE

L'Autorité Organisatrice (AO) sera la ligue de voile de Nouvelle-Calédonie

2 LIEU DE L'EPREUVE

L'épreuve aura lieu à Nouméa

3 GRADE DE L'EPREUVE

Cette épreuve est un grade 5

4 PROGRAMME PREVISIONNEL

4.1 Le programme prévisionnel est :

(a) Inscriptions avant le vendredi 28 juillet 2023 - 11H00

(b) Pesée des équipages avant le samedi 29 juillet 2023 - 12H30 à la base nautique.

(c) Premier briefing le samedi 29 juillet 2023 - 13H00 à la base nautique.

(d) Première réunion avec les umpires (à suivre le premier briefing)

Courses :

(f) Début de la première course le samedi 29 juillet 2023 - 13H30

(g) Remise des prix : soirée ligue

4.2 Sauf si excusé par l'AO, il est obligatoire de participer :

(a) au premier briefing pour les barreaux.

(b) au briefing quotidien pour les barreaux.

(c) à la remise des prix pour les finalistes et leur équipage.

5 ADMISSIBILITE DES BARREURS

- (a) 10 barreurs seront admis.
- (b) Le barreur inscrit devra rester à la barre à tout moment durant l'épreuve, sauf en cas de danger.
- (c) Pour être admis à l'épreuve, tout barreur invité devra confirmer par écrit sa volonté de participer, (fax ou courriel sont acceptés) avant la date limite précisée sur la lettre d'invitation.
- (d) Une caution de participation non remboursable de 120 000F doit accompagner le dossier d'inscription afin d'être accepté.
- (e) Tous les concurrents devront satisfaire aux exigences d'admissibilité de la Régulation ISAF 19.2.
- (f) Tous les concurrents devront avoir un identifiant "Sailor ID" obtenu sur le site de world sailing : www.sailing.org/isafsailor

Les barreurs devront communiquer leur identifiant world sailing à l'AO au moment de l'inscription.

(g) Licence Club FFVoile, pour être admis :

- Chaque concurrent majeur doit être en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile doit porter la mention "compétition" ou "pratiquant"
- Chaque concurrent mineur doit être en possession d'une Licence Club FFVoile soit :
 - Portant la mention « compétition » valide
 - Portant la mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- Chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger doit fournir :
 - Un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - Pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

6 ADMISSIONS

- 6.1 (a) L'équipage sera admis après avoir rempli les formalités d'inscription, après avoir fait peser son équipe et payé les dépôts de garantie. Tout paiement pourra être fait par (chèque) ou (carte bleue) ou (en espèces) en Fcfp

6.2 Droits d'inscription :

	Ligue	Location matériel Membre CNC	Location matériel Invité
Jeune -18 ans ou étudiant	1500 F	Mise a dispo	2500 F
Adulte	1500 F	1500 F	3000 F

Les droits d'inscriptions sont non remboursables, Les règlement sont par (chèque) ou (carte bleue) ou (en espèces) en Fcfp à l'ordre du Cercle Nautique Calédonien doivent être réglés au plus tard le vendredi précédent la régate à 11h00.

6.3 Caution des dommages

- (a) Un dépôt initial de 120 000 F cfp devra être payé à l'inscription, sauf délai prolongé par l'AO. Ce dépôt est la valeur maximale qui pourra être payée par le barreur à chaque incident.
- (b) Au cas où l'AO décide de prélever une partie de ce dépôt, il pourra être demandé au barreur de le rétablir à sa valeur initiale avant d'être autorisé à poursuivre l'épreuve.
- (c) Après l'épreuve, ce qui reste des dépôts sera rendu dans les 15 jours.

6.4 Assurance

Tous les membres de l'équipage devront avoir une assurance responsabilité civile minimum de couverture : 1,5 million € et un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile en compétition. Ces certificats seront exigés à l'inscription.

Pour les étrangers qui n'ont pas pu obtenir ce certificat d'assurance, la licence de la Fédération Française de Voile qui donne cette couverture, pourra être obtenue à l'enregistrement.

7 REGLES

- 7.1 (a) L'épreuve est régie par les « règles » telles que définies dans les règles de course à la voile,
- (b) Les règles d'utilisation des bateaux s'appliqueront, et elles s'appliqueront également à tout entraînement. Les règles de classe ne s'appliqueront pas.
- 7.2 (a) Ajouter à la RCV 41 : (e) une aide pour sortir de l'eau et remonter un équipier à bord, à condition que le retour à bord soit approximativement à l'emplacement de la récupération.
- (b) La RCV C8.6 et C6.3 sera modifiée dans les instructions de course.
- (c) La RCV 31 sera modifiée

8 BATEAUX ET VOILES

- (a) L'épreuve sera courue sur des bateaux Elliott 6 ou de J70.
- (b) Les bateaux seront fournis.
- (c) Chaque bateau sera équipé des voiles suivantes : (grand-voile, foc et spinnaker assymétrique).
- (d) Les bateaux seront tirés au sort tous les jours ou à chaque phase de l'épreuve selon la décision du comité de course.

9. EQUIPAGES (BARREUR INCLUS)

- (a) Le nombre d'équipiers (barreur inclus) sera entre 3 et 5 personnes. Tout équipier inscrit devra participer à toutes les courses.
- (b) Le poids total maximum de l'équipage, déterminé avant la première course, chaque équipier portant au minimum un short et un tee-shirt, sera de 350 kg.
- (c) Si le barreur inscrit ne peut continuer l'épreuve, l'AO pourra autoriser son remplacement par un membre de l'équipage.
- (d) Si un membre de l'équipage inscrit ne peut continuer l'épreuve, l'AO pourra autoriser son remplacement, définitif ou temporaire, ou envisager toute autre solution.

10 FORMAT DE L'EPREUVE

- 10.1 Les concurrents seront repartis dans le round robin en se basant sur la dernière ranking list publiée trente jours avant l'épreuve.
- 10.2 L'épreuve est constituée des phases suivantes

Phase 1 - Un ou plusieurs Round robin

Phase 2 - Demi-finales, Petite Finales, Finales

Le classement de la régata en flotte déroulé le samedi (la veille) peut être pris en compte pour passer directement en phase de ¼ finales selon le nombre de participant et les conditions météo.

11 PARCOURS

- (a) Le parcours sera des allers-retours au vent/sous le vent avec contournements à tribord et une arrivée vent arrière.
- (b) La zone de course sera située dans un rayon de 3 miles nautiques autour du CNC

12 PUBLICITE

- (a) Les bateaux et leur équipement étant fournis par l'Autorité Organisatrice, la Régulation ISAF 20.3.2 s'appliquera. Chaque bateau sera tenu d'arborer la publicité telle que fournie par l'Autorité Organisatrice.

13 PRIX

Le classement établi, fera l'objet d'une ranking liste. Cette ranking pourra être utilisée pour l'invitation des barreaux au Match race de grade 3 du mois d'août.

14 MEDIA, IMAGES ET SONS

(b) L'AO aura le droit d'utiliser gratuitement les images et les sons enregistrés durant l'épreuve.

15 BATEAUX ENTRAINEURS

(a) Les bateaux entraîneurs doivent ostensiblement arborer l'identification de l'équipe qu'ils entraînent. Un bateau entraîneur est un bateau sous la direction ou le contrôle d'une personne recueillant des informations ou transportant du matériel pour des concurrents individuels aussi bien sur l'eau qu'à terre.

(c) Toute gêne occasionnée par un bateau entraîneur avec un bateau en course ou l'organisation de l'épreuve pourra entraîner l'application d'une pénalité, à la discrétion du jury pour le barreur ou l'équipe concernée.

17 RESPONSABILITE

Tous les concurrents participant à cette épreuve le font à leurs propres risques. L'AO, ses associés et ses employés n'accepteront aucune responsabilité en cas de perte, dommage, blessure ou inconvénient, quelle qu'en soit la cause.

18 INVITATIONS

Seuls pourront participer les barreaux qui auront été invités. Pour pouvoir être invité, vous devez formuler votre demande à l'AO en remplissant le plus tôt possible le formulaire joint.

19 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter :

Le Cercle Nautique Calédonien – BP 235 – 98845 Nouméa cedex –

Tel : 26.27.27 – informations@cnc.asso.nc



CERCLE NAUTIQUE CALÉDONIEN

Championnat de Nouvelle-Calédonie

MATCH RACE

2023

NOUMEA

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Régate : Samedi 29 juillet 2023

COORDONNEES DU BARREUR :

Nom :Prénom :@mail :

Adresse :

Tél :Fax :Mobile :

Composition de l'équipage

	Nom	Prénom	N° licence	Club	N° Isaf	Poids
Equipier						
Equipier						
Equipier						
Equipier						
					Total	

Poids total maximum : **350 kg (voir décision en 9.b sur avis de course)**

	Ligue	Membre CNC	Invité
Jeune -18 ans ou étudiant	1500 F	Mise a dispo	2500 F
Adulte	1500 F	1500 F	3000 F

Caution de dommages : **120 000 F** (au moment de la confirmation d'inscription)

CONTACT : Cercle Nautique Calédonien – 26.27.27 – informations@cnc.asso.nc